

Ça s'est loti près de chez vous...

ECOLO-CHASTRE
ECOLO-SOMBREFFE
ECOLO-WALHAIN

vous invitent à une soirée-débat le jeudi 15 novembre 2001 au domaine de l'O.N.E., route de Gembloux, 2 à Cortil-Noirmont, de 20h à 22h30

Les villages ruraux, particulièrement en Brabant wallon et en périphérie namuroise, connaissent une pression urbanistique continue depuis plus de 20 ans.

La demande en habitations neuves est constante et le choix des bâtisseurs se tourne invariablement vers la solution du lotissement "traditionnel", ou prétendu tel, le plus souvent dévoreur d'espace et non-intégré dans le tissu villageois existant.

Au vu de la situation actuelle, une restructuration urbanistique de la plupart des communes rurales s'impose d'urgence. Comment y parvenir efficacement ? Le lotissement peut-il offrir des réponses adéquates ?

Est-il possible de déterminer des règles générales de "bon aménagement", de nature à rencontrer tant les besoins de logement que les contraintes économiques, sociales, environnementales et esthétiques ?

A cette question, chacun peut contribuer à apporter une réponse, en dépassant les intérêts strictement particuliers et les oppositions traditionnelles entre "ruraux" et "néo-ruraux"...

Confronté à un projet urbanistique considérable, chaque citoyen dispose le plus souvent d'une possibilité de participer à la procédure administrative qui doit aboutir à la délivrance des autorisations indispensables à la réalisation du projet. C'est l'occasion de dégager, de préférence de manière structurée et consensuelle, les bases d'un aménagement harmonieux d'une commune ou partie de commune.

Comment s'organiser pour faire entendre efficacement sa voix et infléchir, le cas échéant, le cours d'un processus d'urbanisation ?

C'est pour apporter une information documentée et initier la réflexion d'ECOLO sur ces différents aspects du lotissement que les locales ECOLO de Chastre, Sombreffe et Walhain ont estimé utile d'organiser une soirée-débat à laquelle participeront, en qualité d'intervenants permettant de lancer les bases argumentées des échanges:

- Madame Jeanine KIEVITS, d'INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE, association qui regroupe des A.S.B.L. et groupements locaux, particulièrement critique sur la réalité que couvre la notion de lotissement ;
- Monsieur Patrick JOURET, architecte et urbaniste, impliqué dans de nombreux projets originaux et novateurs.

ainsi que des personnes ressources prêtes à partager leur expérience spécifique dans ce domaine.

L'objectif de cette réunion est surtout d'entendre la manière dont les citoyens apprécient la situation et quelles sont les priorités d'actions qu'ils proposent notamment aux mandataires politiques ECOLO.

a ECOLO-Chastre
Conseillères communales
Françoise Lemoine 081/ 61 39 90
Catherine Brusselmans 081/ 60 05 94
fr.lemoine@ping.be

Chastre, le 17 février 2002

Communiqué de presse

Budget communal 2002

Le groupe ECOLO/Chastre prend position face au budget 2002.

Ce budget comprend de bonnes idées ponctuelles, il reste toutefois insuffisamment développé en termes de stratégie globale et à long terme. On assiste à une construction réactive à des problèmes certes réels, sans percevoir de volonté proactive en termes de développement global de la commune.

Quelques points parmi d'autres:

Aménagement du territoire

Déjà, en conseil communal, nous avons réagi au non-démarrage du schéma de structure: le collègue a dit souhaiter que la nouvelle CCAT soit d'abord reconnue par le Ministre. Nous marquons notre désaccord. La procédure peut démarrer car elle consiste en des démarches essentiellement administratives. Nous attirons l'attention sur le fait que le président et 2/3 des membres sont maintenus de l'ancienne à la nouvelle CCAT, ce qui en termes de continuité devrait suffire à assurer une certaine cohérence.

Nous pensons que le schéma de structure est l'étape préalable à toute autre initiative:

- Exemple: le réaménagement de la place de la gare à Chastre ne peut évidemment n'être ni conçu ni réalisé hors schéma de structure.

Environnement

La commune de Chastre ne manque aucune occasion de mettre en évidence son engagement comme pionnière dans Chastre-Biodiversité et actuellement dans le PCDN (plan communal de développement de la nature).

Paradoxalement, aucun montant n'est prévu au budget pour le poste " PCDN ".

Déjà, l'année dernière, nous avons attiré l'attention sur le fait que la somme prévue au budget en vue de l'engagement d'un-e éco-conseiller-ère ne permettait qu'un mi-temps pour une durée de 6 mois. Cette personne n'a jamais été engagée. En suite logique de l'investissement dans le PCDN, nous avons demandé l'engagement d'un-e éco-conseiller-ère à temps plein pour 2002. Ce poste ne figure même plus au budget.

Nous trouvons cette attitude irrespectueuse envers les citoyens qui s'investissent dans une structure dont la commune se moque effrontément.

Plan communal de mobilité

Nous sommes satisfaites qu'un budget soit prévu pour le plan communal de mobilité. Afin de procéder avec ordre et méthode, rappelons que c'est dans le cadre d'un plan général que doivent être envisagées des mesures particulières.

- Exemple: avant d'investir 7.500 euros en signalisation routière, ne vaut-il pas mieux attendre les recommandations du plan communal de mobilité ?

Petites suggestions pour un budget plus écologique et plus solidaire...

- Pourquoi ne rien proposer à la rubrique " 169: aide aux pays en voie de développement " ? En terme de solidarité, le budget prévoit en tout et pour tout la somme de 61,97 euros destinée à des achats dans le cadre de l'opération 11.11.11. A [Kampenhout](#), la majorité a accepté suite à une demande d'Agalev de doubler son intervention envers les pays en voie de développement . Au budget 2002, le montant est de 2.500 euros.
- Toujours avec l'objectif de favoriser une conscience solidaire, le budget communal aurait pu encourager les habitants à placer des panneaux solaires et tout autre moyen de respecter l'environnement dans le cadre de la Conférence de Rio et du Protocole de Kyoto...